



### **PRESENTATION de la STRUCTURE:**

Situé en quartier prioritaire « politique de la Ville » l'association maison de quartier St Nicolas a pour objet le développement d'une politique sociale, culturelle et d'éducation populaire sur les quartiers. Elle s'attache, dans la mise en œuvre de son objet à mettre la participation des habitants au cœur de son projet et à aider toute initiative qui tend vers la démocratie participative.

C'est un lieu de production de lien social, de croisements, de rencontres entre habitants, entre générations, entre cultures. Le centre social s'adresse à toute la population d'un territoire. Il se différencie de l'assistantat. Il met en œuvre le principe de coopération entre habitants, entre partenaires. Agréé centre social par la CAF pour la période 2017-2020. Adhérent à la Fédération des centres sociaux.

La Maison de quartier St Nicolas agit dans le cadre d'une coopération inter-associative nommée *-La Coopération de Romans, agréée EVS -* pour développer des projets innovants sur un territoire élargi.

Depuis 2015, la Maison de quartier St Nicolas fait vivre avec les 2 autres centres sociaux de la ville de Romans un processus de coopération ambitieux, et aujourd'hui reconnu, pour mener une stratégie commune sur le territoire en faveur de l'éducation populaire et pour porter certaines actions communes concrètes.

### **Finalité du poste :**

- Pilote la conduite du projet d'animation globale de l'association maison de quartier St Nicolas et ses différentes étapes : élaboration du projet associatif, mise en œuvre, suivi et évaluation; établit et met en œuvre le plan de communication de l'association.

- Développe le processus de coopération et de collaboration au sein de la dynamique locale, en lien notamment avec les centres sociaux du territoire au sein de réseau de « coopération » Romanais

- Favorise le pouvoir d'agir des habitants et la participation des adhérents, usagers, et habitants.

Dans le cadre du mandat qui est fixé par le conseil d'administration le(la) directeur(trice)

1. est le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet associatif dans le cadre des valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie, tant sur les méthodes de mise en œuvre que sur le contenu des actions menées

2. pilote avec l'instance de gouvernance la démarche politique (CA, Bureau, Commissions, Coopération) et stratégique du CS

A ce titre, il/elle doit être capable de :

- ✓ Connaître la vie associative : règles, contraintes, forces, principes de fonctionnement
- ✓ Transmettre les informations nécessaires aux instances, argumenter les propositions et participer aux discussions
- ✓ Organiser les circuits et les modes de communication (internes et externes)
- ✓ Organiser et structurer les conditions favorisant une démarche participative au sein de ces instances
- ✓ Créer une dynamique collective
- ✓ D'appréhender des logiques d'innovation sociale, de développement social / économique local

3. mobilise l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer « à l'ensemble à vivre » en favorisant une dynamique collective et coopérative du projet.

A ce titre, doit être capable de :

- ✓ Créer, renforcer et développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire et les faire connaître
- ✓ Réaliser une analyse stratégique (rapports de force, alliances, obstacles, commandes institutionnelles, priorités...)
- ✓ Provoquer les négociations et dénouer les conflits
- ✓ Développer une coopération complémentaire à la conduite du projet.

4. assure la gestion administrative, financière et les ressources humaines.

A ce titre, doit être capable de :

- ✓ Savoir se positionner en qualité de représentant de l'employeur
- ✓ Maîtriser la législation sociale et la convention collective.
- ✓ D'assurer une bonne gestion et prospective financière :
  - *Préparer le budget prévisionnel, s'assurer de la bonne exécution et du suivi financier; s'assurer de la conformité des projets avec la réalité économique*
  - *Analyser les comptes*
  - *Rechercher des financements par l'inscription dans les politiques contractuelles, les dispositifs, les différentes politiques locales, développer les capacités financières de l'association en cohérence avec les ambitions du projet social, négocier l'obtention de financements;*
  - *Maîtriser l'analytique CAF des centres sociaux et l'éclatement des comptes*
  - *Maîtriser les indicateurs de gestion les plus courants afin de les utiliser comme support de décision (Tableaux de bord de suivi des financements, plan de trésorerie, certains ratios et SIG courants...)*
  - *Alerter en cas de difficulté prévisible*
- ✓ Gérer l'équipement bâtiment d'accueil de la structure.
- ✓ Manager :
  - *Animer la transversalité entre les secteurs*
  - *Organiser des délégations claires et un contrôle du travail,*
  - *Veiller au processus de formation des salariés, réaliser les entretiens annuels d'évaluation, réaliser les profils de postes...*

### **Qualifications et expérience nécessaires :**

- Diplôme de niveau II minimum (carrières sociales, animation sociale, développement local, ingénierie sociale)
- Une expérience d'au moins 5 ans sur un profil similaire dans une association à vocation sociale, avec des responsabilités avérées de management d'équipes de professionnels pluridisciplinaires et multi-sites
- Maîtrise d'un budget global conséquent (suivi budgétaire, prévisionnel...) et du montage de demandes de financements

Expérience et capacité à exercer et développer des activités de formation/formateur

- Expérience prouvée dans le montage et la conduite de projets sociaux et bonne connaissance des dispositifs en vigueur
- Bon relationnel, capacité de travail en équipe, développement de ressources fort
- Capacité à développer des partenariats, logique de coopération
- Capacité rédactionnelle et de communication
- Capacité d'écoute, d'analyse, d'innovation
- Bonne maîtrise des outils informatiques

### **Conditions et rémunérations :**

CDI – contrat cadre au forfait 210 Jours – Rémunération selon expérience (Convention collective nationale ALISFA). 4 mois d'essais renouvelables.

Dépôt des candidatures avant le 9 février 2019. Entretien le 18 février, prise de poste le 18 mars 2019. Envoi à : [nicoirect@wanadoo.fr](mailto:nicoirect@wanadoo.fr) site : <http://maisonsdequartier.fr/>